

Assemblée générale de Lausanne Région du 13 octobre 2021

De : M. Gustave Muheim, Président de Lausanne Région

Date : 13 octobre 2021

Concerne : [Message du Président](#)

PROPOS INTRODUCTIFS AVANT DE PASSER A L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AG

Chères et Chers représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs,

C'est au nom de votre Bureau de coordination que j'ai le très grand plaisir de vous saluer et d'ouvrir notre première assemblée générale ordinaire de cette nouvelle législature, mais aussi la dernière assemblée pour votre serviteur. Le fait qu'elle se déroule ici à Belmont est un geste de mes anciens collègues que j'apprécie avec beaucoup d'émotion. Vous l'aurez compris, mes 35 années passées au sein des autorités communales, dont 32 au sein de la municipalité, sont gravées dans mon cœur.

Merci à vous, nos invitées et nos invités, d'avoir accepté de consacrer cette fin de journée à notre association. Votre présence nous fait d'autant plus plaisir que la dernière fois que nous avons eu l'occasion de vous associer remonte à l'automne 2019. Un merci tout particulier à notre oratrice de ce jour, Madame la Conseillère d'Etat Christelle Luisier-Brodard, avec qui j'ai eu la chance de parcourir la deuxième décennie de ce troisième Millénaire, au travers de nos activités de délégués de district au Comité de l'Union des Communes Vaudoises, plus particulièrement dans une commission « canton-communes », où la notion d'aménagement du territoire dans toutes ses facettes, ou presque, était omniprésente.

Merci à Monsieur Serge Terribilini, Préfet du district de Lausanne, de nous honorer de sa présence. Serge et moi avons fait connaissance à Berne il y a 20 ans, ou presque, lors de la séance de mise en œuvre de la Conférence Tripartite sur les Agglomération. Et dans sa fonction de Président du Corps préfectoral vaudois, il représente aussi ce soir Madame Anne Marion Freiss, Monsieur Pascal Dessauges et « mon préfet » Daniel Flotron, dûment excusés. C'est aussi un plaisir de saluer le premier président de notre Commission de Promotion économique, Monsieur Guy-Philippe Bolay, désormais Président de la Cour des Comptes.

Les personnes invitées qui n'ont pas pu se libérer nous ont transmis des messages, ma foi fort agréables à lire ou à entendre. La Municipalité de Renens, quant à elle, a aussi des obligations qui l'empêchent d'être des nôtres. Et pour montrer son esprit régional, elle a transmis ses droits de vote au syndic de Prilly, Monsieur Alain Gillièron, qui en fera le meilleur usage.



Les autres personnalités qui m'ont priées d'excuser leur absence, il y a votre nouvelle déléguée au Bureau de coordination, Madame Claudine Wyssa, syndique de Bussigny. Je citerai aussi particulièrement notre Présidente du Conseil d'Etat, Madame Nuria Gorrite, ainsi que ses collègues Mesdames Béatrice Metraux, qui a siégé à l'époque au Bureau de coordination, Rebecca Ruiz, et Messieurs Pascal Broulis et Philippe Leuba. Les Chambres fédérales sont aussi excusées, au travers des messages de Messieurs Olivier Français et Laurent Wehrli. Merci à toutes celles et ceux que je n'ai pas cités de ne pas m'en tenir rigueur.

Ceci qui précède exprimé, nous pouvons renouer avec une tradition interrompue par la pandémie, à savoir le mot de bienvenue de la Commune hôte. J'ai donc le très grand plaisir de passer la parole à Madame Nathalie Greiner, syndique de ses lieux.

MESSAGE DU PRESIDENT

Chères et Chers,

Toute personne, ou presque, ressent une fois ou l'autre le syndrome de la page blanche. Pour ce cinquantième, ou presque, message présidentiel, j'ai dû réfléchir à plus d'une fois, pour trouver de quoi retenir votre attention. J'ai donc décidé de sortir des « sentiers battus », et parler « politique partisane ». Non, pas celle à laquelle nous sommes habitués, et qui trop souvent place l'intérêt du parti et de son électeur avant celui du citoyen, pris dans son ensemble.

La politique partisane dont je vais faire état est, à mes yeux, la plus noble qui soit. C'est celle de l'esprit régional, qui amène ses délégués et déléguées à laisser accrochés à la patère leur veste aux couleurs de leur appartenance. J'ai suivi au fil des ans avec un intérêt partisan, donc avec attention, l'évolution des structures intercommunales, et l'esprit manifesté de collaborer. Lorsque celles-ci fonctionnent sur le modèle d'associations de droit privé, tel Lausanne Région, ou d'ententes, l'état d'esprit qui règne dans les séances est empreint d'une réelle volonté de construire le futur, en général motivé par la notion de « une commune = une voix ». Pour imaginer ce propos, permettez-moi une citation de Coluche : il n'y a pas de grands ni de petits, la bonne longueur pour les jambes c'est quand les pieds touchent bien par terre.

Loin de moi de prétendre qu'une association de droit public n'y arrive pas. Mais son chemin à parcourir pour parvenir à trouver un consensus est parsemé d'embûches, donc celui du respect de la proportionnalité. Ses défenseurs, pour lesquels j'ai le plus grand respect, affirment aussi être les garants du respect des compétences réciproques entre conseil communal et municipalité, et je ne peux que leur donner raison. Mais comment motiver le « petit face au grand », persuadé, et pas toujours à tort, qu'il sera « mangé tout cru » ?

Sans vouloir faire ici un cours d'histoire, la nôtre est un des plus bel exemple de collaboration librement consentie, aussi au-delà de nos frontières cantonales. Au début, il y avait une fin, celle de la CIURL. Créée en 1967, elle est « morte » en assemblée à Savigny en 1989, pour renaître immédiatement, et à l'unanimité du vote des communes, sous un nouveau vocable, celui de COREL.



Non, il n'y avait pas qu'un changement de patronyme, mais une modification fondamentale dans l'approche de la collaboration, qui a mis la commune au centre des activités, au travers des trois secteurs, intégrant chacun la Ville de Lausanne. La gouvernance pyramidale de la CIURL cédait sa place à celle régionale, à vocation horizontale.

Durant les premières années, la COREL a dû convaincre que collaborer c'est accepter de partager des réussites locales, mais aussi surtout de trouver des solutions, utiles au plus grand nombre. La phrase « pour que la région soit plus qu'une idée », désormais emblématique de notre regretté Denis Décosterd, est rentrée dans nos gènes.

Oui, nous avons vécu nos crises de croissance, amenant à se poser la question de la proportionnalité dans le processus décisionnel. La méfiance du petit craignant se faire dévorer par le grand, et celui-ci craignant se faire « majoriser » par le petit, n'avait pas encore été éradiquée.

Pour prouver que « l'oligarchisme » n'avait pas sa place au sein de la COREL, la notion de « une commune = une voix » a été rappelée haut et fort auprès de nos membres, dans tous les discours, et au sein de nos commissions. La réussite a dépassé nos espérances, puisqu'en 2001, avec la même unanimité qu'en 1989, vous avez décidé que dorénavant notre identité allait placer symboliquement au centre Lausanne, entourée de sa région, démontrant qu'elle en est partie intégrante. Lausanne Région était née, et la confiance mutuelle et réciproque pleinement acquise.

Et quelle plus belle démonstration de notre collaboration librement consentie que celle exprimée par la Confédération, en soutenant en 2002 notre projet-pilote d'agglomération, un des, sinon le premier, à s'annoncer et accepté par Berne pour réfléchir, en collaboration avec le canton, sur le futur de notre région. Nous avons donc mis en place la base du futur PALM « Projet d'agglomération Lausanne-Morges », avec pour moi un seul regret : son périmètre, fixé par le canton, et qui ne prenait en considération que 18 de nos communes membres.

Un quart de siècle plus tard, nous pouvons être fiers du chemin parcouru : le PALM va prendre le chemin de sa quatrième édition, mais cette fois avec un périmètre élargi à d'autres communes de Lausanne Région. Et c'est là que réside le nouveau défi pour notre association qui, quand bien-même scindée en deux par l'appartenance ou non aux cercles concentriques, va devoir « réinventer » le modèle de collaboration en matière d'aménagement du territoire, pour le quart de siècle à venir.

Il y a là un sacré clin d'œil à nos origines, à savoir la CIURL de 1967. Mais contrairement à elle qui était concentrée sur l'urbanisme, incluant les comptages routiers, Lausanne Région travaille aussi sur des thématiques qui ont trait à l'humain, et qui servent directement à l'ensemble de nos membres. Ces thématiques représentent le 80 % de nos activités.

En conclusion : si on me reconnaît une tendance avérée à peiner à rendre la parole lorsque l'on me la prête, je vais maintenant la rendre à notre Secrétaire générale, Madame Alessia Radaelli, qui va nous faire une « brève » sur la situation actuelle de Lausanne Région ; qu'elle en soit ici déjà remerciée.



C'est donc tout naturellement que je conclus mon ultime message par un très grand merci à vous, élues et élus de nos communes membres et du Bureau de coordination, pour votre soutien, et aussi votre indulgence indéfectible envers votre serviteur. De m'avoir donné cette chance de vous accompagner ces 24 dernières années, auxquelles je dois ajouter 5 années de présidence du secteur Est. Soyez-en ici remerciés.

Sachez que je reste votre serviteur, mais dans mon nouveau statut de « mentor », imaginé par l'Association des Communes Suisses, dont je salue ici sa représentante Marion Röthlisberger, et l'Union des Communes Vaudoises. Aussi longtemps que je me rappellerai du prénom d'Alzheimer, je resterai votre débiteur.

La relève à la présidence, que vous allez décider dans quelques instants, aura la chance, comme d'ailleurs le Bureau de Coordination, les Commissions et autres instances, de pouvoir compter sur le professionnalisme hors pair de l'équipage de Lausanne Région. Il vous aidera à franchir les défis présents et à venir.

Merci Alessia, Alevtina, Anne-Laure, Fabienne, Séverine, Silva, David, Maël et Meti ; votre engagement en faveur de notre association permet de porter haut deux de nos slogans :

Nous ne pouvons pas contraindre ; nous sommes donc fiers de convaincre.

Grâce à nos membres, notre Région est plus qu'une idée.

Merci pour votre attention et longue vie à vous et à Lausanne Région.